

Direction des finances et des marchés

RAPPORT N° 2021-5 – 1 . 2 . 2

au CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 18/10/2021

Budget supplémentaire 2021 - budget annexe d'assainissement.

Le service public départemental d'assainissement gère un réseau d'assainissement de 935 km drainant près de 100 millions de m³ par an. Collecter et transporter les eaux usées jusqu'au réseau du Syndicat interdépartemental de l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) et rendre l'eau de pluie au milieu naturel (après collecte, stockage et dépollution éventuelle), constituent les différentes missions du service public départemental d'assainissement.

Le budget annexe d'assainissement (BAA) intègre les crédits nécessaires aux missions d'exploitation, d'entretien et de développement du réseau départemental en fonction des nouveaux besoins issus de l'aménagement du territoire.

Le budget supplémentaire du BAA de l'exercice 2021 a pour vocation :

- de procéder aux différents ajustements nécessaires à la hausse comme à la baisse des dépenses et des recettes, pour prendre en considération l'état d'avancement des opérations et les prévisions de réalisation d'ici la fin de l'exercice, en vue d'inscriptions de crédit au plus près de la réalité des besoins,
- de reprendre les restes à réaliser constatés au compte administratif 2020,
- d'affecter le résultat constaté au compte administratif de l'année précédente qui permet notamment d'abonder le financement de la section d'investissement.

Le présent rapport présente tout d'abord les éléments de synthèse du budget supplémentaire 2021 (1), puis les principaux ajustements proposés (2) et enfin l'équilibre du projet de BS (3).

1 – LES ELEMENTS DE SYNTHESE DU PROJET DE BS 2021

➤ Le montant des propositions

Au global, hors reports, ajustements de la participation du budget général et provision pour la gestion de la dette, les propositions des différentes directions contribuant à l'exécution du service public départemental d'assainissement pour le budget supplémentaire 2021 se traduisent par une charge complémentaire en fonctionnement (+0,98 M€) et un allègement de la charge en investissement (1,25 M€) :

Recettes de fonctionnement (RF) :	108 415	1 469 678	Recettes d'investissement (RI) :
Dépenses de fonctionnement (DF) :	1 092 415	216 727	Dépenses d'investissement (DI) :
Solde négatif en section de fonctionnement (RF-DF)	-984 000	1 252 951	Solde positif en section d'investissement (RI-DI)

➤ **L'impact de l'affectation du résultat et de la reprise du résultat et des reports**

Comme constaté au compte administratif, le résultat des opérations de l'exercice 2020 fait apparaître un excédent global de 6 132 715 € : à savoir, un déficit de 2 332 677 € en section d'investissement et un excédent de 8 465 393 € en section d'exploitation.

Résultat de l'exercice 2020			
	Dépenses	Recettes	Solde
Exploitation	60 938 703	69 404 096	8 465 393
Investissement	41 367 146	39 034 468	- 2 332 677
TOTAL	102 305 849	108 438 564	6 132 716

Le résultat brut de l'exercice 2020 est de 22,31 M€ et se présente comme suit :

Résultat brut de l'exercice 2020			
	Résultat 2019	Solde 2020	Résultat brut 2020
Exploitation	9 607 498	8 465 393	18 072 892
Investissement	6 568 586	-2 332 677	4 235 908
TOTAL	16 176 084	6 132 715	22 308 800

➤ **Les reports**

La situation des restes à réaliser à la clôture de l'exercice 2020 présente un solde débiteur de 0,80 M€.

Restes à réaliser de l'exercice 2020			
	Dépenses	Recettes	Solde
Exploitation			
Investissement	796 928		- 796 928
TOTAL	796 928		-796 928

➤ **La participation du budget général 2021**

Au regard des réajustements de crédits inscrits en dépenses et en recettes sur les deux sections et après reprise du résultat 2020, la contribution du budget général est ajustée à la baisse de la façon suivante :

- En fonctionnement, la contribution diminue par rapport au budget primitif (- 22 561 €) et s'établit à 16 749 135 €.
- En investissement, la participation est ramenée de 7 472 482 € à zéro au vu des conditions d'équilibre : affectation d'une grande partie de l'excédent d'exploitation eaux pluviales à la section d'investissement permettant de couvrir les crédits de paiement 2021.

➤ **L'équilibre du BS 2021**

Il résulte de ces différents facteurs d'évolution, tant en recettes qu'en dépenses, l'équilibre en mouvements réels suivant :

Equilibre		BP 2021	Total BS 2021	Total 2021	% évol Total / BP
A	Recettes d'exploitation :	64 059 696	16 406 688	80 466 384	25,6%
	- Reprise du résultat de fonctionnement		16 320 835		
	- Propositions nouvelles		108 415		
	- Participation du Budget général	16 771 696	-22 561	16 749 135	-0,1%
B	Dépenses d'exploitation :	35 292 326	1 092 415	36 384 741	3,1%
	- Reports		-		
	- Propositions nouvelles		1 092 415		
C	Épargne brute (A hors reprise du résultat - B)	28 767 370	-1 006 561	27 760 809	-3,5%
	Taux d'épargne brute (C / A hors reprise du résultat)	44,9%	-	43,3%	-3,6%
D	Autofinancement (RF-DF)	28 767 370	15 314 274	44 081 644	53,2%
E	Recettes investissement hors emprunts :	17 567 852	-14 838	17 553 014	-0,1%
	- Reprise du résultat d'investissement		4 235 908		
	- Affectation du résultat d'exploitation		1 752 057		
	- Reports		-		
	- Propositions nouvelles		1 469 678		
	- Participation du Budget général	7 472 482	-7 472 482	-	
F	Dépenses investissement :	61 604 709	1 013 656	62 618 365	1,6%
	- Reprise du résultat d'investissement		-		
	- Reports		796 928		
	- Propositions nouvelles		216 727		
G=F-E	Montant à financer (charge nette)	44 036 857	1 028 494	45 065 351	2,3%
D	Transfert de l'autofinancement brut en investissement	28 767 370	15 314 274	44 081 644	53,2%
K=J-C	Montant de l'emprunt avec reports	15 269 487	-14 285 780	983 707	-93,6%
	dont montant de l'emprunt reporté		-		
L	Amortissement de la dette	9 389 875	2 980 000	12 369 875	31,7%
H	Épargne nette (C-L)	19 377 495	-3 986 561	15 390 934	-20,6%
	Taux d'épargne nette (H / A hors reprise du résultat)	30,2%	-	24,0%	-20,7%

- La section de fonctionnement présente un solde positif de 15,31 M€ augmentant d'autant l'autofinancement. Ce solde comprend d'une part, une augmentation des crédits de dépenses d'exploitation à hauteur de 1,09 M€ et d'autre part, en recettes, la reprise de l'excédent reporté à hauteur de 16,32 M€, des recettes en augmentation de 0,11 M€, avec une légère baisse du niveau de la participation du budget général (-0,02 M€) fixée après BS à 16,75 M€.
- La section d'investissement présente un solde négatif de 1,03 M€

En dépenses d'investissement, les crédits augmentent au total de 1,01 M€ du fait de l'ajustement à la hausse des dépenses pour un montant de 0,22 M€ et de la prise en compte des reports à hauteur de 0,80 M€.

Les inscriptions de recettes d'investissement diminuent en parallèle de 0,01 M€ du fait d'une perspective de recouvrement évaluée à la clôture à un montant de +1,47 M€, de la reprise du résultat excédentaire à hauteur de 5,98 M€ et de la suppression de la participation du budget général aux dépenses d'eaux pluviales (- 7,47 M€).

Ainsi, la revalorisation de l'autofinancement à hauteur de 15,31 M€ permet, pour la part eaux usées de ne pas recourir à l'emprunt bancaire cette année et pour la part eaux pluviales, de supprimer la participation du budget général.

2 - LES PRINCIPALES PROPOSITIONS D'AJUSTEMENT

Les principales évolutions, à la baisse comme à la hausse, sont présentées ci-après tant en recettes qu'en dépenses pour les dépenses réelles et d'ordre, mais hors participation du budget général.

2 - 1 - En section d'exploitation

2 - 1 - 1 Les propositions en recettes d'exploitation : +79
642 €

Les propositions en recettes se traduisent par une augmentation globale de 0,08 M€ portant à la fois sur les recettes réelles (108 415 €) et les recettes d'ordre (-28 772 €).

L'augmentation des recettes **réelles** d'exploitation de 0,11 M€ concerne le dispositif d'aide à la mise en conformité des branchements des particuliers au réseau d'assainissement. Cette revalorisation est effectuée en parallèle de la progression des dépenses.

Les opérations d'**ordre** portant sur le montant d'amortissement des subventions relatives aux ouvrages d'eaux pluviales sont ajustées au regard des conventions conclues et des subventions versées par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et soldées lors de leur encaissement. Cet encaissement a été constaté à la fin de l'exercice précédent et l'amortissement des subventions commence en 2021. Ces opérations d'ordre sont proposées en diminution de 0,03 M€ et la quote-part de subventions d'investissement virée au résultat (compte 777) s'établit à un montant de 4,50 M€. L'écriture équivalente est proposée en dépenses d'ordre de la section d'investissement.

2 - 1 - 2 Les propositions en dépenses d'exploitation :+
947 659 €

Les propositions en dépenses se traduisent par une augmentation globale de 0,95 M€ portant à la fois sur les dépenses réelles (1 092 415 €) et les dépenses d'ordre du BAA.

Les dépenses **réelles** supplémentaires d'un montant de **572 415 €** hors provision pour indemnité de remboursement anticipé d'emprunt (520 000 €) permettent essentiellement :

- de réajuster l'inscription budgétaire relative à l'entretien des réseaux départementaux à hauteur de 6 856 000 € soit + 516 000 €. Cette proposition budgétaire répond à des besoins d'interventions nouvelles ou dont le montant est supérieur à celui chiffré au budget primitif.

Il s'agit tout d'abord de réaliser l'opération de curage du mail des Mèches à Créteil et du quai Jules Guesde à Vitry (+ 0,20 M€). Cette augmentation résulte de la complexité des interventions et d'une quantité à curer supérieure aux estimations initiales. Ce complément budgétaire doit permettre de terminer le curage de ces deux ouvrages, sans peser sur les crédits nécessaires à l'entretien habituel du réseau.

En outre, suite aux derniers orages, un nombre important d'interventions d'urgence a été réalisé (débitage et évacuation d'arbres sur les bassins à vocation d'assainissement pour 41 000 € et interventions d'urgence suite à des inondations sur diverses communes pour 25 000 €).

Enfin, un curage de l'ouvrage de la RD 123 est à envisager pour la maintenance des points de mesures en lien avec l'obligation réglementaire d'auto-surveillance et la réalisation du programme annuel d'état structurel des réseaux. Le chiffrage prévisionnel de cette intervention s'établit à 0,25 M€.

- d'augmenter l'enveloppe budgétaire permettant le versement aux particuliers de l'aide proposée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie dans le cadre du dispositif d'aide à la mise en conformité des branchements. Une revalorisation de 0,10 M€ permettra de faire face à l'accélération des actions de mise en conformité.
- de réajuster à la baisse les charges de personnel au vu du prévisionnel de réalisation d'ici la fin de l'exercice (- 0,1 M€).
- de revaloriser la ligne budgétaire relative au recouvrement de la redevance d'assainissement conformément aux termes de la convention avec le distributeur d'eau potable (+ 0,08 M€).

Les dépenses **d'ordre** de la section d'exploitation sont diminuées de **144 756 €** principalement pour ajuster les prévisions budgétaires relatives à la dotation aux amortissements et procéder aux opérations comptables nécessaires. Les mêmes ajustements sont proposés en recettes d'ordre sur la section d'investissement.

2 - 2 En section d'investissement

2 - 1 - 1 Les propositions en recettes d'investissement : +
1 324 923 €

Les propositions en recettes se traduisent par une augmentation globale portant à la fois sur les recettes réelles (1 469 678 €) et les recettes d'ordre du BAA (-144 755 €). Hormis le programme d'emprunts, les principaux ajustements en mouvements **réels** portent sur un montant de + **1,47 M€** et consistent en des re-phasages afférents aux opérations suivantes :

- **Programme de réhabilitation (- 0,50 M€)**

Au regard des ajustements proposés en dépenses pour les opérations de réhabilitation du collecteur eux usées du Ru de la fontaine de Villiers à Sucy-en-Brie, du collecteur unitaire rue du Père Mazurié à Chevilly-Larue et du collecteur unitaire avenue Maurice Thorez à Ivry-sur-Seine, les recettes attendues de l'Agence de l'eau Seine-Normandie sont proposées en diminution de 0,50 M€ sur les crédits de paiement de l'exercice.

- **Dépollution du Ru de la Lande à Champigny – Station de dépollution des eaux pluviales (SDEP) (+0,73 M€)**

Les recettes liées à cette opération sont augmentées en autorisation de programme de 1,61 M€ suite à la notification en décembre 2020 d'une subvention versée par l'Agence de l'eau Seine Normandie. Le phasage sur l'exercice en cours tient compte du premier versement déjà effectué par l'agence.

- **Dévoisement des réseaux d'assainissement liés au Grand Paris Express (+ 3,25 M€)**

Le volume des recettes attendues est directement lié à la réalisation des opérations de dévoiement dans le cadre de la création du futur Grand Paris Express et remboursées par la Société du Grand Paris. Le rythme d'encaissement des remboursements est fixé par des conventions qui prévoient notamment le versement d'acomptes importants, d'abord au moment de la signature de la convention (5 % des travaux) puis au moment du démarrage des travaux (25 % du montant de l'opération).

Le re-phasage proposé sur l'exercice en cours a pour objet de régulariser les prévisions budgétaires au regard des recettes déjà encaissées en 2021.

- Les recettes en lien avec **les opérations d'amélioration de la qualité de l'eau en Seine et en Marne** sont réajustées **(-2 M€)** au regard des conventions de subventionnement d'ores et déjà notifiées par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

En mouvements **d'ordre**, il est procédé à un ajustement de l'inscription dédiée à l'amortissement des immobilisations pour un montant de **-150 000 €**.

2.2 Les propositions en dépenses d'investissement : + **216 727 €**

En mouvements **réels**, les propositions du budget supplémentaire intéressent essentiellement les opérations pluriannuelles avec une diminution globale de 3,36 M€, une hausse de 0,58 M€ des crédits annuels et une proposition de remboursement anticipé d'emprunt de 2,98 M€ :

- **Le programme de réhabilitations : -1,81 M€**

Les ajustements proposés concernent uniquement les phasages annuels des autorisations de programme et n'engendrent pas de revalorisation de leurs montants.

En premier lieu, les crédits de paiement de cinq opérations sont ajustés au regard :

- ✓ de l'état d'avancement des chantiers pour les deux opérations suivantes :
 - réhabilitation du collecteur d'eaux pluviales sous RN 19 à Villecresnes, le long de la RN 19 (+ 0,27 M€)
 - réhabilitation du collecteur d'eaux pluviales rue de Paris à Villeneuve-Saint-Georges (+ 0,12 M€)
- ✓ de la nécessité de procéder à des investigations complémentaires préalablement au lancement des procédures de marchés pour les trois opérations suivantes :
 - réhabilitation du collecteur d'eaux usées du ru de la fontaine de Villiers à Sucy-en-Brie (- 0,63 M€)
 - réhabilitation du collecteur unitaire rue du Père Mazurié et avenue du Général de Gaulle à Chevilly-Larue (- 0,58 M€)
 - réhabilitation du collecteur unitaire avenue Maurice Thorez à Ivry-sur-Seine (- 0,75 M€)

En second lieu, les deux opérations relatives au collecteur eaux usées de l'A86 à Rungis et à Fresnes sont impactées par des contraintes techniques de réalisation de l'ouvrage (regards de visite sous autoroute, ouvrage à une profondeur de 25 m.) qui impliquent de reporter le lancement des opérations et de décaler l'ensemble du phasage des autorisations de programme afin de consolider les études préliminaires relatives à la pertinence des solutions techniques à mettre en œuvre :

- collecteur eaux usées A86 à Rungis (- 0,10 M€)
- collecteur eaux usées A86 à Fresnes (- 0,10 M€)
- **Le programme de travaux de dévoiement des réseaux en lien avec les grands projets de transport du territoire départemental (- 0,65 M€)**

Au regard de leur utilisation prévisionnelle ou constatée, le volume des crédits de paiement 2021 de cinq opérations du programme est proposé en diminution :

- derniers travaux sur les réseaux d'assainissement dans le cadre du tramway T9 (-0,10 M€)
- des interventions ponctuelles complémentaires dans le cadre du tramway T1 (- 0,05 M€)
- dévoiement des réseaux d'assainissement préalables à la réalisation du projet Altival (- 0,30 M€)
- dévoiement des réseaux préalables à la réalisation de la gare SNCF Bry-Villiers-Champigny (- 0,05 M€)
- études pour le dévoiement des réseaux d'assainissement du câble A-Téléval (- 0,15 M€)
- **Les autres opérations individualisées (- 0,77 M€)**
 - ✓ Concernant la réalisation de la station de dépollution des eaux pluviales à Champigny-sur-Marne, il est proposé un réajustement du crédit de paiement de l'exercice en cours au vu du prévisionnel de consommation d'ici la fin de l'exercice (- 0,40 M€);
 - ✓ L'opération de création d'une dérivation des réseaux d'eaux pluviales à Sucy-en-Brie quartier du Grand val est soumise à une procédure préalable d'autorisation au titre de la loi sur l'eau. Compte tenu de l'état d'avancement de cette procédure, il convient de décaler le lancement de l'opération sur 2022 (- 0,37 M€).

Hors programmes pluriannuels, un ajustement de 0,38 M€ se répartit entre trois projets :

- la création d'un outil réseau de neurones avec algorithme mathématique dans le cadre de l'appel à projet déposé auprès de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et validé par cette dernière (+0,28 M€)
- la mise en place d'une vanne sur deux déversoirs d'orage conformément aux observations émises par la DRIEAT (+ 0,05 M€)

- la poursuite du partenariat d'innovation lancé en groupement de commandes pour le développement d'un masque auto-sauveteur approprié à l'usage en réseau d'assainissement (+ 0,05 M€)

3 - L'EQUILIBRE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Le budget supplémentaire 2021 du budget annexe d'assainissement s'équilibre ainsi :

	BP 2021		BS 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exploitation				
Mouvements réels	35 292 326	64 059 696	1 092 414	16 406 688
Mouvements d'ordre	33 654 627	4 887 257	15 285 502	-28 772
Total exploitation	68 946 953	68 946 953	16 377 916	16 377 916
Investissement				
Mouvements réels	71 188 925	42 421 555	1 013 655	-14 300 618
Mouvements d'ordre	4 887 257	33 654 627	-28 772	15 285 501
Total investissement	76 076 182	76 076 182	984 883	984 883

En section d'investissement, le budget supplémentaire reprend un excédent reporté de l'exercice 2020 de 4 235 908 €, à savoir :

- Excédent d'investissement eaux pluviales (EP) : 5 382 691 €
- Déficit d'investissement eaux usées (EU) : 1 146 783 €

Les reports en dépenses et en recettes affichent un solde global de 796 928 €, répartis comme suit :

- Solde des reports eaux pluviales (EP) : 191 654 €
- Solde des reports eaux usées (EU) : 605 274 €

En section d'exploitation, le budget supplémentaire du budget annexe d'assainissement reprend les résultats reportés de l'exercice 2020. Le résultat est excédentaire à hauteur de 18 072 891 € et se décompose de la façon suivante :

- Déficit d'exploitation eaux pluviales (EP) : 24 479 €
- Excédent d'exploitation eaux usées (EU) : 18 097 371 €

L'excédent global d'exploitation EU et EP est repris en section d'exploitation.

Après inscription des crédits nouveaux, l'équilibre global du BAA s'établit :

En section d'investissement :

- en supprimant la participation du budget général au financement des opérations eaux pluviales du BAA (-7,472 M€)
- en supprimant le recours à l'emprunt d'équilibre finançant les opérations EU (- 14,28 M€)

- en inscrivant un montant de remboursement anticipé d'emprunt de 2,98 M€
- en inscrivant des dépenses imprévues pour un montant de 0,20 M€.

En section d'exploitation :

- en abondant le virement à la section d'investissement de 15,43 M€
- en inscrivant des charges financières pour le remboursement anticipé d'emprunt de 0,52 M€

L'équilibre global eaux pluviales/eaux usées du budget supplémentaire de l'exercice 2021 pour le budget annexe d'assainissement se présente donc comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Crédits nouveaux	-2 959 990	Recettes nouvelles	1 469 679
Reports de l'exercice 2020	796 928	Reports de l'exercice 2020	0
OPERATION D'ORDRE	-28 772	Participation du budget général	-7 472 482
EMPRUNT BANCAIRE	2 980 000	EMPRUNT BANCAIRE	-14 285 779
Dépenses Imprévues	196 717	Virement de la section d'exploitation	15 430 256
		Compte réserve 1068	1 752 057
		EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE 2019	4 235 908
		Amortissements des immobilisations (ORDRE)	-144 755
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	984 883	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	984 883
SECTION D'EXPLOITATION			
DEPENSES		RECETTES	
Crédits nouveaux	572 415	Recettes nouvelles	108 414
		EXCEDENT EXPLOITATION REPORTE 2020	16 320 834
Virement à la section d'investissement	15 430 256	Participation du budget général	-22 560
Amortissements des immobilisations (ORDRE)	-144 755	OPERATION D'ORDRE	-28 772
EMPRUNT BANCAIRE	520 000		
TOTAL DEPENSES EXPLOITATION	16 377 916	TOTAL RECETTES EXPLOITATION	16 377 916

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

Le Président du Conseil départemental,

Rapport présenté par :
M. GICQUEL
Vice président du Conseil départemental



